

## Conditions d'annulation et remboursement

- **L'adhésion (12 €) au Club Omnisports de Valbonne n'est pas remboursable.**
- Toutes les demandes doivent être adressées par écrit au Président de l'association

### → **SECTIONS**

- ✓ Sont recevables toutes les demandes de remboursement sans conditions ou justifications particulières ;
- ✓ Le montant du remboursement est fixé à :
  - 100% du montant réglé - **10€** (frais de gestion) pour les demandes adressées avant la reprise des activités.
  - 60% du montant réglé pour les demandes adressées après la reprise des activités et **avant le 31 octobre.**
- ✓ Au-delà de cette date, aucune demande de remboursement ne sera acceptée par le Bureau directeur du Club Omnisports de Valbonne ;
- ✓ Le montant du remboursement est fixé à 60 % du prix de section.

### → **STAGES**

Demandes d'annulation de stage.

Montant des remboursements :

- ✓ 70% du prix du stage une semaine ou plus avant le début du stage.
- ✓ 50 % la semaine avant le stage ;
- ✓ **Pas de remboursement à partir du 1er jour.**